

# Gains des immigrants dans les années 1990

par Tina Chui et Danielle Zietsma

Les immigrants ont contribué de façon remarquable à la croissance démographique, à la diversité et à l'économie du Canada; ils représentent maintenant une proportion toujours plus grande de la population du pays. Mais, il n'est pas toujours facile de recommencer sa vie dans un autre pays. En effet, après leur arrivée au Canada, les immigrants passent par une période d'ajustement pendant laquelle ils cherchent un emploi, apprennent ou perfectionnent une nouvelle langue et doivent composer avec les services médicaux, éducatifs et gouvernementaux. Avec le temps, leurs chances de décrocher un emploi et de gagner leur vie s'améliorent. Cependant, les expériences initiales sont importantes et peuvent influencer sur les décisions des immigrants de s'établir de façon permanente dans un pays. Les nouveaux arrivants qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi correspondant à leurs qualifications et à leur niveau de scolarité peuvent décider de retourner dans leur pays d'origine ou de s'établir ailleurs.

Quelque 2,2 millions d'immigrants sont arrivés au Canada dans les années 1990. Il s'agit du plus grand nombre d'immigrants dans toutes les décennies du siècle dernier. Ces immigrants ont contribué à plus de la moitié de la croissance démographique durant cette période. Près de la moitié (46 %) des immigrants arrivés au pays durant les années 1990 (1 million de personnes) avaient entre 25 et 44 ans. Leur âge

n'a rien d'étonnant quand on sait que la plupart des immigrants quittant leur pays pour immigrer dans un autre sont de jeunes adultes<sup>1</sup>. Ce groupe a largement contribué à la croissance de la population active du Canada durant cette décennie.

Le présent article, fondé sur des données tirées de la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), porte sur les premières expériences d'emploi des immigrants de 25 à 44 ans arrivés au Canada en 1991 et 1996; on y compare aussi les données de ces deux cohortes à celles de la cohorte de 1981. L'article traite en particulier de l'intégration des immigrants sur le marché du travail, en tenant compte de trois mesures distinctes mais connexes. Premièrement, quel était le niveau de gains des immigrants et quels facteurs influaient sur les gains? Deuxièmement, combien de temps s'est écoulé entre l'arrivée des immigrants et leur entrée sur le marché du travail et le moment où ils ont déclaré leurs premiers gains? Troisièmement, au cours de leurs cinq premières années au Canada, pendant combien d'années les immigrants ont-ils déclaré des gains?

## Les immigrants arrivés dans les années 1990 gagnent moins que ceux qui sont arrivés dans les années 1980

Au cours des années 1990, il s'est produit un changement dans la création d'emploi en faveur du travail autonome

et aux dépens du travail rémunéré à temps plein. Ce processus a été accompagné d'une baisse des taux d'activité, particulièrement chez les jeunes. La croissance des gains (mesurée en fonction du produit intérieur brut par habitant) a diminué et les gains médians de la famille ne se sont pas améliorés<sup>2</sup>. Les immigrants arrivés durant cette période ont éprouvé de la difficulté à entrer sur le marché du travail, tout comme les autres nouveaux travailleurs. Cette situation était particulièrement vraie pour les personnes n'ayant pas suffisamment d'expérience ou pas de relations dans le milieu de l'emploi<sup>3,4</sup>.

1. En 1996, 32 % de la population née au Canada avait de 25 à 44 ans. Près de 39 % des immigrants arrivés dans les années 1980 appartenaient à ce groupe d'âge.
2. G. Picot et A. Heisz, « Le marché du travail canadien des années 1990 », article publié dans *Analyse de Politiques XXVI*, Supplément 1, S21 et S22, 2000.
3. J.G. Reitz, « Immigration and Canadian nation-building in the transition to a knowledge economy » dans *Controlling Immigration: A Global Perspective*, 2<sup>e</sup> édition, publié sous la direction de W.A. Cornelius, P.L. Martin et J.F. Hollifield, Stanford, California, Stanford University Press, 2002, p. 18 et 19. [www.utoronto.ca/ethnicstudies/Reitz\\_June2002.pdf](http://www.utoronto.ca/ethnicstudies/Reitz_June2002.pdf) (site consulté le 11 mars 2003).
4. J. Badets et L. Howatson-Leo, « Les nouveaux immigrants dans la population active », dans *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1999, p. 19 à 25.

La présente étude est fondée sur des données tirées de la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM). La BDIM est une base de données administrative contenant des renseignements sur l'impôt sur le revenu et sur les caractéristiques d'établissement des immigrants arrivés au Canada entre 1980 et 2000 et qui ont rempli au moins une déclaration de revenus durant cette période.

### Gains provenant d'un emploi

Les gains sont la partie du revenu provenant exclusivement d'activités d'emploi pour une année d'imposition donnée, y compris les salaires et traitements, ainsi que les autres revenus d'emploi déclarés sur le formulaire d'impôt T1<sup>1</sup>. Les gains provenant d'un travail autonome ne sont pas inclus dans cette définition. Au cours de leur cinquième année au Canada, 11 % des immigrants de 1981 avaient déclaré des revenus provenant d'un travail autonome, 12 % de la cohorte de 1991 ont fait de même, ainsi que 14 % de la cohorte de 1996. Dans le présent article, le terme « gains » est utilisé pour représenter les « salaires, traitements et autres revenus d'emploi ». Les valeurs de gains extrêmes ont été exclues de l'analyse.

### Niveau de scolarité au moment de l'établissement

Le niveau de scolarité des immigrants au moment de leur arrivée au Canada a été divisé en quatre catégories, soit moins de 10 années de scolarité; 10 à 12 années de scolarité; métier, diplôme collégial ou certificat, ou diplôme universitaire (y compris certaines études postsecondaires), ou un diplôme universitaire.

### Catégorie d'admission

Les immigrants sont admis au Canada dans l'une des catégories suivantes : travailleurs qualifiés, gens d'affaires, autre raison économique, réunification des familles, réfugiés et autres.

Les *travailleurs qualifiés* sont les personnes qui ont une expérience de travail et un niveau de scolarité susceptibles de les aider à trouver du travail et à devenir des résidents permanents au Canada.

Les *gens d'affaires* sont des personnes qui peuvent investir dans des entreprises ou en créer au Canada, et qui pourraient participer au développement d'une économie canadienne forte et prospère. Comme cette catégorie comprend les entrepreneurs, les investisseurs et les travailleurs autonomes, les immigrants de ce groupe sont plus susceptibles de déclarer des revenus provenant d'un travail autonome que les autres catégories d'immigrants. Au cours de leur cinquième année, 44 % des gens d'affaires immigrants arrivés en 1981 avaient déclaré des revenus provenant d'un travail autonome, comparativement à 25 % pour la cohorte de 1991 et à 26 % pour celle de 1991 et 1996 respectivement. Cependant, un plus grand nombre de gens d'affaires immigrants ont déclaré des gains provenant d'un emploi : 56 % pour la cohorte de 1981, 52 % pour celle de 1991 et 43 % pour celle de 1996.

Les immigrants de la catégorie *réunification des familles* sont parrainés par des proches parents ou des membres de la famille au Canada qui ont promis de les soutenir pendant la période nécessaire à leur intégration à la vie du pays.

Les immigrants de la catégorie *Autres* sont admis au pays en vertu du programme d'examen administratif et du programme d'élimination de l'arriéré visant à réduire le nombre de demandeurs du statut de réfugié.

1. « Autres revenus d'emploi » comprend les revenus d'emploi non déclarés sur un formulaire T4, comme les pourboires, les gains occasionnels (p. ex. gardiennage, livraison de journaux ou de dépliants), les subventions de recherche nettes, les revenus d'emplois à l'étranger, les prestations de régimes d'assurance de sécurité du revenu, certains crédits de TPS/TVH et de taxe de vente du Québec pour les dépenses liées à l'emploi, certaines redevances et régimes de participation aux bénéficiaires.

Les immigrants arrivés pendant la deuxième moitié des années 1990 — une période caractérisée par une reprise économique — ont eu plus de succès, mais n'ont pas atteint les niveaux de gains de la cohorte de 1981<sup>5</sup>.

Les immigrants de sexe masculin arrivés en 1991 gagnaient beaucoup moins au cours de leur deuxième année au Canada (18 800 \$) que la

cohorte de 1981 (32 600 \$)<sup>6</sup>. Même si les gains du groupe de 1991 ont augmenté plus rapidement, après cinq

ans au Canada, ils gagnaient encore moins que les immigrants arrivés en 1981.

5. D'autres chercheurs ont conclu que les immigrants qui commencent leur vie active sont désavantagés par rapport aux personnes nées au Canada, mais que cet écart s'amenuise au fil du temps. Voir D.A. Green et C. Worswick, « Earnings of immigrant men in Canada: The roles of labour market entry effects and returns to foreign experience », préparé pour Citoyenneté et Immigration Canada, 2002, [www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca).

6. Revenus représentés en dollars constants de 2000.

Caractéristiques à leur arrivée	1981	1991	1996
	Proportion d'immigrants de 25 à 44 ans (%)		
<b>Niveau de scolarité</b>			
Moins de 10 ans d'études	16	16	9
10 à 12 ans d'études	23	26	22
Diplôme d'études postsecondaires, collégiales ou universitaires, certificat professionnel	37	36	30
Diplôme universitaire	23	23	39
<b>Connaissance des langues officielles (auto-évaluation)</b>			
Aucune connaissance du français ou de l'anglais	29	31	23
Connaissance d'au moins une langue officielle	71	69	77
<b>Dernière résidence permanente (région)</b>			
Amérique du Nord	9	3	2
Europe	43	22	21
Asie	26	43	53
Moyen-Orient	3	7	7
Afrique	5	9	8
Caraïbes et Guyane	8	7	5
Amérique centrale et Amérique du Sud	3	9	2
Australie et Océanie	2	1	1
<b>Catégorie d'admission</b>			
Famille	24	28	22
Économique			
Travailleurs qualifiés	31	15	25
Affaires	3	2	3
Autre raison économique	29	16	29
Réfugié	13	19	15
Autre	0	20	6

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

Les immigrants arrivés en 1996 ont toutefois eu un peu plus de succès. Leurs gains à leur deuxième année au Canada (20 900 \$) étaient encore inférieurs à ceux des immigrants arrivés en 1981, mais légèrement supérieurs à ceux du groupe de 1991. De plus, les gains pendant la deuxième moitié des années 1990 ont augmenté plus rapidement que pendant la première moitié. À leur cinquième année au Canada, les gains moyens des hommes arrivés en 1996 étaient passés à 33 100 \$, une augmentation de

58 % par rapport à la deuxième année. Quant aux gains de la cohorte de 1991, ils ont augmenté de 34 % entre la deuxième et la cinquième année.

La situation est bien différente dans le cas des immigrantes. En moyenne, les différences entre les cohortes dans le cas des gains à la deuxième année étaient moins marquées que pour les immigrants de sexe masculin. Les femmes arrivées en 1981 avaient les plus hauts gains, suivies de près des femmes arrivées en 1991 et de celles arrivées en 1996. Après cinq ans au Canada, la

cohorte de 1996 avait connu la plus importante augmentation des gains; elle gagnait en moyenne 20 500 \$, légèrement plus que la cohorte de 1981 (18 500 \$) et que celle de 1991 (18 000 \$). Bien que la récession ait influé sur les gains au début des années 1990, dans le cas des immigrantes, d'autres facteurs semblent avoir contrebalancé ces effets.

### Les bonnes et les mauvaises années : les effets des conditions économiques

Tous les nouveaux arrivants sur le marché du travail — qu'il s'agisse d'immigrants ou de jeunes sortant de l'école — ont besoin de temps pour s'intégrer pleinement à la population active. Dans le cas des immigrants, une intégration complète peut signifier acquérir de l'expérience de travail au Canada, établir des relations de travail et, dans certains cas, s'engager dans une formation complémentaire. En raison de la restructuration économique et de la récession prolongée, les immigrants de 1991 ont eu plus de difficulté à trouver un emploi que ceux des cohortes de 1981 et de 1996. Même si l'économie du début des années 1980 avait ralenti, les répercussions de ce ralentissement sur le marché du travail étaient moins importantes que celles de la récession des années 1990<sup>7</sup>.

### Les caractéristiques d'établissement font-elles une différence?

En plus des conditions économiques, les niveaux de scolarité, la connaissance des langues officielles, la catégorie d'admission, la dernière région de résidence permanente, d'autres caractéristiques peuvent influencer sur l'expérience initiale sur le marché du travail des immigrants, y compris sur leurs gains. Les caractéristiques d'établissement étaient

7. Picot et Heisz, *op. cit.*, 2000, p. S7 à S25.

	Année d'immigration au Canada		
	1981	1991	1996
<b>Gains moyens provenant d'un emploi (en milliers de dollars, selon les dollars constants de 2000)</b>			
<b>Hommes</b>			
2 <sup>e</sup> année	32,6	18,8	20,9
3 <sup>e</sup> année	33,6	21,0	26,1
4 <sup>e</sup> année	35,8	25,2	29,8
5 <sup>e</sup> année	37,5	25,1	33,1
<b>Femmes</b>			
2 <sup>e</sup> année	15,5	14,2	13,3
3 <sup>e</sup> année	16,7	15,7	16,4
4 <sup>e</sup> année	17,8	18,3	18,5
5 <sup>e</sup> année	18,5	18,0	20,5

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
<b>Écart entre les gains par rapport à la cohorte de 1981 (%)</b>						
2 <sup>e</sup> année	-32	-39	-44	-46	-13	-27
3 <sup>e</sup> année	-27	-21	-36	-26	-12	-13
4 <sup>e</sup> année	-22	-15	-31	-20	-9	-7
5 <sup>e</sup> année	-20	-9	-30	-16	-6	1*

\* Aucune différence statistiquement significative depuis 1981.

Nota : Le modèle tient compte de l'âge, du sexe, du niveau de scolarité et de la connaissance des langues officielles à l'arrivée au pays, de la région de la dernière résidence permanente et de la catégorie d'admission. L'écart entre les gains représenté dans le tableau exprime les différences entre les conditions économiques vécues par les immigrants, et les différences relatives au profil des immigrants qui n'ont pas été prises en considération dans le modèle.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

différentes pour chaque groupe d'immigrants. Par exemple, la majorité des arrivants de 1981 étaient européens ou nord-américains, alors que la plupart des arrivants de 1996 étaient asiatiques. De plus, les arrivants de 1996 avaient un niveau de scolarité plus élevé et étaient plus susceptibles que les arrivants des deux cohortes précédentes de parler une des langues

officielles. Enfin, les immigrants de 1991 étaient plus susceptibles d'être des réfugiés ou de faire partie d'une « autre » catégorie d'immigrants, ce qui comprend le processus d'élimination de l'arrière pour les demandeurs du statut de réfugié.

Si l'on tient compte des caractéristiques d'établissement<sup>8</sup>, les gains à la deuxième année des arrivants de 1991

étaient encore de 32 % inférieurs à ceux du groupe de 1981. Cet écart était de 20 % à la cinquième année au pays. Les gains de la cohorte de 1996 étaient cependant de 39 % inférieurs à ceux de la cohorte de 1981 à la deuxième année, mais l'écart n'était que de 9 % à la cinquième année de résidence. Le fait que les différences de gains entre ces groupes d'arrivants persistent, même lorsque les caractéristiques d'établissement sont constantes, confirme que d'autres facteurs — très probablement les conditions économiques — entrent également en jeu<sup>9</sup>.

### Les gains sont proportionnels au niveau de scolarité

Même si le Canada tente d'attirer et d'intégrer des professionnels et des gens de métier ayant de l'expérience sur le marché du travail, les immigrants formés à l'étranger risquent de se heurter à des obstacles au moment de faire reconnaître leurs qualifications et leurs titres de compétence. Dans certains cas, les employeurs ont de la difficulté à évaluer les titres de compétences, en particulier si les immigrants arrivent de pays où le système d'éducation diffère sensiblement du système canadien. Dans d'autres cas, les qualifications peuvent être considérées comme inférieures ou non pertinentes au contexte canadien<sup>10</sup>. De même, les immigrants admis pour des motifs humanitaires ou la réunification des familles peuvent avoir moins d'expérience sur le marché du travail que les immigrants

8. Les caractéristiques d'établissement des immigrants comprennent l'âge, le sexe, le niveau de scolarité et la connaissance d'une langue officielle (auto-évaluation), la dernière région de résidence permanente et la catégorie d'admission.

9. Pour de plus amples renseignements sur les répercussions des conditions économiques, voir Green et Worswick, *op. cit.*, 2002.

10. Reitz, *op. cit.*, 2002. p. 20.

	Années avec des gains	Nombre d'années avant les premiers gains
<b>Cohorte arrivée en... (par rapport à celle de 1981)</b>		
1991	-0,23	0,06
1996	-0,36	0,36
Supériorité en âge à l'arrivée (années)	0,00	0,01
Hommes (par rapport aux femmes)	0,28	-0,26
<b>Niveau de scolarité à l'arrivée (par rapport au diplôme universitaire)</b>		
Moins de 10 ans d'études	0,06	-0,08
10 à 12 ans d'études	-0,02	-0,02
Études postsecondaires partielles, certificat ou diplôme d'une école de métiers ou collégial ou universitaire	0,01*	-0,06
Connaissance d'au moins une langue officielle (par rapport à aucune notion des langues officielles)	0,16	-0,12
<b>Dernière région de résidence permanente (par rapport à l'Amérique du Nord)</b>		
Europe	0,24	0,07
Asie	0,27	0,10
Moyen-Orient	-0,11	0,28
Afrique	0,03*	0,19
Caraïbes et Guyane	0,40	-0,01*
Amérique centrale et Amérique du Sud	0,01*	0,25
Australie et Océanie	0,21	0,00*
<b>Catégorie d'admission (groupe de référence : travailleurs qualifiés)</b>		
Famille	-0,06	0,12
Affaires (demandeur principal)	-0,83	0,67
Autre raison économique	-0,16	0,26
Réfugié	-0,33	0,29
Autre	0,12	-0,18

\* Aucune différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence.

Nota : La mise en œuvre des programmes de crédits de taxe fédérale sur les ventes et de prestations fiscales canadiennes pour enfants au cours des années 1980 et 1990 ont encouragé les salariés à faible revenu à remplir une déclaration de revenus, ce qui affecte la comparabilité des résultats obtenus avant et après ces réformes fiscales. On doit interpréter avec prudence les résultats qui apparaissent dans le tableau ci-dessus.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration.

évalués en fonction des qualifications et de la demande par profession<sup>11</sup>.

Malgré ces obstacles, un modèle fondé sur l'analyse à variables multiples<sup>12</sup> de chacun des groupes d'immigrants révèle que les gains plus élevés vont de pair avec un plus haut niveau de scolarité. Indépendamment du moment de leur arrivée, les immigrants ayant un diplôme universitaire gagnent plus que ceux dont le niveau de scolarité est moins élevé. De plus, les effets de la scolarité sur les gains étaient plus importants après cinq ans.

Par exemple, durant leur deuxième année au Canada, les immigrants de 1996 ayant 10 à 12 années de scolarité gagnaient 10 % de moins que ceux ayant un diplôme universitaire. La différence avait augmenté de 33 % à la cinquième année. La situation est la même pour les immigrants de 1991 : ceux ayant de 10 à 12 années de scolarité gagnaient 11 % de moins à leur deuxième année au Canada et 28 % de moins à leur cinquième année que les immigrants ayant un diplôme universitaire.

## La connaissance du français ou de l'anglais est liée à des gains plus élevés

Les immigrants des années 1990 qui parlaient l'anglais ou le français à leur arrivée avaient un pas d'avance sur les immigrants qui ne parlaient ni l'une ni l'autre des langues officielles. Cependant, les effets de la connaissance initiale d'une langue officielle diminuent avec le temps, à mesure que les immigrants apprennent une des langues officielles dans les années qui suivent leur arrivée. Une fois que l'on a tenu compte de tous les autres facteurs, la connaissance du français ou de l'anglais a fait monter les gains de 30 % au cours de la première année chez les immigrants de 1991 et de 28 % chez les arrivants de 1996, comparative-ment aux immigrants qui ne parlaient aucune des deux langues officielles. À la cinquième année, l'avantage conféré par la connaissance de la langue avait diminué pour les deux cohortes, à 22 % et à 21 % respectivement.

La récession du début des années 1990 a frappé les immigrants de certaines régions plus durement que d'autres. Si tous les autres facteurs demeurent constants, les gains des immigrants de 1991, à la cinquième année, étaient les plus bas dans le cas des immigrants du Moyen-Orient (55 % inférieurs à ceux des immigrants nord-américains)<sup>13</sup>, de l'Afrique, de

11. J.P. Prefontaine. et A. Benson, *Barriers to Canadian Immigrants' Economic Integration: Government Response to Market Failure*, présentation faite en janvier 1999 à Vancouver (Colombie-Britannique), à l'occasion de la Third National Metropolis Conference, 1999, p. 2, [www.rim.metropolis.net/Virtual%20Library/1998/NC/Benson.pdf](http://www.rim.metropolis.net/Virtual%20Library/1998/NC/Benson.pdf) (site consulté le 25 février 2003).

12. Il s'agit d'une technique qui tient compte simultanément de multiples facteurs afin de déterminer comment les revenus changent une fois que les différences des caractéristiques d'établissement sont supprimées.

13. Les immigrants nord-américains provenaient principalement des États-Unis.

l'Amérique du Sud et centrale (environ 42 % inférieurs) et, dans une certaine mesure, de l'Asie (29 % inférieurs). Chez les immigrants de 1996, les gains des immigrants de ces régions étaient d'environ 30 % inférieurs aux gains des immigrants de l'Amérique du Nord.

En général, les travailleurs immigrants qualifiés ont gagné plus que les immigrants des autres catégories, car ils étaient considérés comme des travailleurs dont les qualifications étaient en grande demande. L'avantage, pour ce qui est des gains des travailleurs immigrants qualifiés de 1991, était toutefois moins marqué que celui de leurs homologues de 1981 et de 1996. Par exemple, au cours de leur cinquième année, les travailleurs immigrants qualifiés de 1991 gagnaient 26 % de plus que les immigrants de la catégorie de la famille. En comparaison, les travailleurs immigrants qualifiés de 1981 gagnaient 38 % de plus et le groupe de 1996, 28 % de plus que les immigrants de la catégorie de la famille.

### Les immigrants de 1991 commencent à déclarer des gains plus tard

La comparaison des gains d'emploi au cours des cinq premières années au Canada est un moyen de mesurer l'intégration des immigrants au marché du travail. Un autre moyen consiste à examiner combien de temps il leur a fallu pour trouver un travail rémunéré. Cette mesure peut être prise en tenant compte du nombre moyen d'années qu'il a fallu pour déclarer les premiers gains au cours des cinq premières années. Enfin, le nombre moyen d'années où les immigrants ont déclaré des gains pendant les cinq premières années est également un indicateur de l'intégration des immigrants sur le marché du travail<sup>14</sup>.

La plupart des immigrants de 25 à 44 ans ont trouvé un emploi au cours de leurs cinq premières années au Canada, et plusieurs ont déclaré des gains pour les cinq années. Mais leur facilité à

trouver un emploi varie selon leur année d'arrivée. Lors de la cinquième année, 20 % des hommes qui ont immigré en 1991 n'avaient pas encore déclaré de gains, comparativement à 7 % en 1981 et à 13 % en 1996. De même, 30 % des immigrantes arrivées en 1991 n'avaient pas déclaré de gains à leur cinquième année, contre 22 % des femmes arrivées en 1981 et 24 % de celles arrivées en 1996.

Une fois prises en compte les caractéristiques d'établissement, la connaissance d'au moins une des langues officielles aidait les immigrants à intégrer le marché du travail canadien. Pour les trois groupes, ceux qui connaissaient au moins une langue officielle déclaraient des gains plus tôt après leur arrivée et comptaient plus d'années où ils avaient déclaré des gains au cours de leurs cinq premières années au Canada. Cependant, le niveau de scolarité avait peu ou pas d'effets sur le temps requis pour déclarer les premiers gains et sur le nombre d'années où des gains ont été déclarés durant les cinq premières années au pays.

Les immigrants du Moyen-Orient, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale et de l'Afrique ont pris plus de temps à déclarer leurs premiers gains que les immigrants de l'Amérique du Nord. Mais si les immigrants de l'Amérique du Nord déclaraient des gains plus tôt, ils comptaient moins d'années où des gains ont été déclarés au cours de leurs cinq premières années que les autres immigrants, à l'exception de ceux du Moyen-Orient, de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et de l'Afrique.

En général, les immigrants admis dans la catégorie des travailleurs qualifiés entraient sur le marché du travail plus rapidement et comptaient plus d'années où des gains ont été déclarés que les immigrants des autres catégories.

### Résumé

La conjoncture économique et les caractéristiques des immigrants au moment

de l'établissement ont influé sur leur intégration au marché du travail et sur la dynamique des revenus. Les immigrants arrivés au Canada en 1996 avaient un plus haut niveau de scolarité et étaient plus susceptibles de parler l'une des langues officielles que les immigrants arrivés plus tôt. La cohorte de 1991, arrivée durant une période de récession économique, était plus susceptible d'être constituée de réfugiés que les autres cohortes. Les gains de cette cohorte étaient moins élevés et les immigrants ont pris plus de temps à déclarer des gains que la cohorte de 1981. Même après avoir pris en considération les différences des caractéristiques d'établissement, les arrivants de 1991 avaient des gains moins élevés que ceux de 1981, mais cet écart s'est rétréci avec le temps. Les immigrants arrivés en 1996 ont eu plus de succès que ceux arrivés en 1991, mais les gains des hommes arrivés en 1996 étaient toujours inférieurs à ceux des hommes arrivés en 1981.

14. L'introduction des crédits pour taxe fédérale sur les ventes en 1986, des crédits pour taxe sur les produits et services en 1989 et des crédits d'impôts pour enfants ainsi que des prestations fiscales canadiennes pour enfants en 1978 et 1993 ont incité un plus grand nombre de salariés à faibles revenus à remplir une déclaration de revenus. Ces changements apportés aux crédits d'impôts ont entraîné une augmentation des déclarations de revenus par des gens qui voulaient recevoir ces crédits. Cela influe sur la comparabilité des mesures montrées dans l'analyse.



**Tina Chui** est analyste principale à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles et **Danielle Zietsma** est analyste à la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada.